

Statistique de la Suisse.

ÉCONOMIE ALPESTRE

de la

SUISSE

en

1864.

Publié

par

LE BUREAU DE STATISTIQUE

du

Département fédéral de l'Intérieur.

Berne. 1868.

Editeurs: ORELL, FUESSELI & CIE. à Zurich.

L. District d'Orbe

Table with columns: Commune, Nom de l'alpe, Propriétaires, Superficie, Taxation des portions à vache, Bétail admis actuellement à l'estivage, Total des portions à vache, Temps de l'estivage, Valeur en argent, Prix de location, Lait, Fromage, Beurres, Poids-litres et séché, Revenu net par vache, Revenu net par vache intérieure, Revenu net des autres, Revenu net de l'alpe.

K. District de la Vallée (de Joux)

Table with columns: Commune, Nom de l'alpe, Propriétaires, Superficie, Taxation des portions à vache, Bétail admis actuellement à l'estivage, Total des portions à vache, Temps de l'estivage, Valeur en argent, Prix de location, Lait, Fromage, Beurres, Poids-litres et séché, Revenu net par vache, Revenu net par vache intérieure, Revenu net des autres, Revenu net de l'alpe.

District d'Orbe. I. 12, homme, de plus en plus notoriété chaque année; I. 13, 15, 16, hommes, bien notoriétés; I. 17, bonne; Prax est bien notoriété; I. 14, homme; II. 7, bien notoriété; II. 1, doit être notoriété toutes les années; II. 2, a beaucoup perdu en qualité, ses pontes ne peuvent plus servir de pâturage, le bétail refusant d'en manger; Fierbe, grossifère; II. 5, a été agrandie II. 5 a peu de temps de so arpents, mais a fort besoin d'être notoriété; II. 8, passablement reconstruite de décombres, et de bois; II. 9, 10, converties de bois, ont besoin d'être notoriétés; II. 11, fort convertie de bois; II. 8, une partie en est converties de bois, ont besoin d'être notoriétés; II. 4, médiocre et basement; II. 11, fort convertie de bois; II. 8, une partie en est mal entretenus; I. 16, 17, 18, en mauvais état. — Assez de bois pour les besoins de l'exploitation.

rochers, en général elle est fort convertie de bois et de brossailles. — A I. 12, II. 2, 3, 4, 6, II n'est point donné d'indications sur le bétail; les autres alpes ont assez de bois. District de la Vallée. I. 4, 6, très bonne; I. 4, 6, bien entretenus; I. 1, 3, assez bien soignées; I. 1, 2, 3, 12-15, 13, 21, assez bonnes; I. 5, passablement convertie de décombres; I. 9, convertie de décombres; I. 2, convertie de décombres et négligée; I. 11, 20, mal entretenus; I. 16, 17, 18, en mauvais état. — Assez de bois pour les besoins de l'exploitation.

X. District de la Vallée (Joux-Thal).

Commune.	Nom du talpe.	Propriétaires.	Superficie.	Taxation du nombre des portions à vache		Bétail admis actuellement à l'estivage.		Temps de l'estivage.		Valeur en argent		Revenu par vache:		Revenu total		Revenu net		Revenu net par vache		Revenu net par vache		Revenu total		
				à présent.	autres fois.	non laitières.	laitières.	du ... au	par portion à vache	à la mer.	à la mer.	à la mer.	à la mer.	à la mer.	à la mer.	à la mer.	à la mer.	à la mer.	à la mer.	à la mer.	à la mer.	à la mer.	à la mer.	à la mer.
II. Le Chenit.	1. Buraire et Milieu	Com.	119	85	34	119	300-4000	1. Juin - 8. Oct.	130 435	175 650	15	100	20	15	98	2070	75,300	6400	1139	7539				
	2. Rarignères	Com.	100	62	38	100	300-4000		130 475	35 565														
	3. Charlé à Roch	Part.	69	8	61	69	300-4000		130 290	116 290														
	4. Les Grands Puits	Com.	186	150	36	186	300-4000		130 750	30 675														
	5. Le Gruery	Part.	88	65	23	88	300-4000		130 850	34 675														
	6. Le Grand Mollard	Com.	59	38	21	59	300-4000		130 600	24 580														
	7. Le Pré aux vœux	Com.	65	50	15	65	300-4000		130 750	31 600														
	8. La Bèche de Gimel	Com.	58	50	8	58	300-4000		130 950	38 700														
	9. Les trois Chalets	Com.	84	60	24	84	300-4000		130 833	33 670														
	10. Les Amburnex	Com.	129	87	42	129	300-4000		130 550	22 970														
	11. La Thomassette et Grande Roche de Bise	Com. et P.	93	66	27	93	350-4000		130 304	23 630														
12. Chez l'Eou et Mésey	Part.	77	52	25	77	350-4100		130 850	15 575															
13. Henri à la Veuve	Part.	9	5	4	9	3700		130 830	33 480															
14. Chez Constant Ademars	Com.	11	3	8	11	3500		130 905	30 480															
15. Pignette	Com.	31	28	3	31	4000		130 565	22 400															
16. Grande Roche de vent	Com.	17	15	2	17	4100		130 662	26 510															
17. Prez Rodet	Com.	64	50	14	64	3500		130 137	1172 466 575															
18. La Lande	Part.	72	50	22	72	4300		130 694	27 575															
19. Meylan de Dessus	Com.	116	61	55	116	4400		130 475	19 375															
20. Prés de Dorens	Part.	84	67	17	84	4467		130 744	29 695															
21. Grand Chamillat	Com.	97	68	29	97	4490		130 515	20 690															
22. Grand Crozet	Part.	87	68	19	87	4930		130 661	29 465															
23. Petites Chamillat	Com.	50	48	2	50	4637		130 635	25 670															
24. La Saricenne	Part.	16	12	4	16	3600		130 625	25 664 166 65															
25. La Capitaine	Part.	25	17	8	25	3000		130 750	30 316 129 65															
26. Petit Mollard	Com.	18	16	2	18	4383		130 417	16 668 575															
27. Pré Jancier et Bonhomme	Com.	77	47	30	77	3400-3600		131 600	24 600 152 60															
28. Combenoire	Com.	85	45	40	85	3400-3800		131 600	24 600 140 55															
29. Ordon	Com.	131	50	81	131	3400-3800		131 500	22 600 140 55															
30. Répaz	Com.	31	19	12	31	3400-3800		131 600	24 600 140 55															
31. Phairoz	Com.	16	11	5	16	3900-3900		131 500	20 600 140 55															
32. Phairoz	Com.	15	10	5	15	3600-3900		131 500	20 600 140 55															
33. Esaret-Chaltréuf	Com.	71	43	28	71	3500-3800		131 600	24 600 152 60															

Les alpes II. 9, 17, sont en très bon état; III. 1-7, bonnes, nettoyées chaque année; II. 18, 19, bonnes, bien nettoyées; II. 1, 4, 4, 10, 20, 26, sont en bon état; II. 21, est bien entretenu; II. 12, bonne, mais négligée; II. 6, 7, 16, 25, assez bonnes; II. 5, 8, médiocres; II. 3, 11, 13, 14, 15, 22, 24, 27, négligées; II. 23, en mauvais état. Les alpes II. 1-27, nourrissent en général maintenant moins de bétail qu'autrefois, parce que les forêts sont plus épaisses, que le parcours est défendu dans les jeunes massifs et que même sur les pâturages on laisse croître tout le bois qui y pousse. Autrefois on avait aussi du bétail plus petit, de sorte que la 20 vaches trouvaient leur nourriture, on n'en peut plus aller que 40. — Il n'y a pas d'indication sur le bétail de I. 1, 2, 4-10, 14, 15, 18, III. 1-7; les alpes II. 13, 20, 25, 27, n'ont que peu de bois, les autres alpes en ont assez et en partie en abondance.

Commune.	Nom de l'alpe.	Propriétaires.	Superficie.		Taxation du nombre des portions à vache.		Bétail admis actuellement à l'estivage.		Vaches.		Détail admis actuellement à l'estivage.		Autres.		Superficie.		Propriétaires.	Nom de l'alpe.	Commune.	
			Arpents.		Ares.		Vaches.		Autres.		Arpents.		Ares.							
			à présent.		à présent.		à présent.		à présent.		à présent.		à présent.							
III. Le Lieu.	8. Bonhomme	Com.			4.	1840	30	32	19									8. Bonhomme	Com.	
	9. Chalet Hermann	"			"	1820	30	30	18									9. Chalet Hermann	"	
	10. Crêt à Châtions	"			"	1820	60	58	35									10. Crêt à Châtions	"	
	11. Maratte	"			"	1825	40	38	23									11. Maratte	"	
	12. La Cornis	"			"	1820	26	26	16									12. La Cornis	"	
	13. La petite Cornis	"			"	1820	17	17	11									13. La petite Cornis	"	
	14. Pré de Ville	"			"	1840	10	10	6									14. Pré de Ville	"	
	15. Pâturages communaux des Hameaux	"			"	1820	120	115	70									15. Pâturages communaux des Hameaux	"	

Des alpes ci-dessus il est dit, qu'elles sont bonnes et nettoyées toutes les années. — Il n'est point donné d'indication sur leur boisement.

Altitude au-dessus du niveau de la mer. (Pieds.)	Temps de l'estivage. du — au	Nombres des jours	Valeur par portion à vache (quarces.)	Prix de location de location	Revenu par vache:						Revenu total par vache.		Revenu net par vache.		Revenu total des autres bestiaux.		Revenu net de l'alpe.			
					laitage	gras	à	Chs.	à	Chs.	à	Chs.	à	Chs.	à	Chs.		à	Chs.	à
5500-5700	1. Juin - 9. Oct.	131	500	20	6000	140	55	-	30	20	8	110	150	2	94.800	7.500	87.300	1050	520	2170
5600-5800	"	131	550	22	6000	140	55	-	30	20	8	110	150	2	94.800	8.600	86.200	1552	480	2032
5600-5800	"	131	600	24	6000	145	55	-	30	20	8	110	150	2	97.550	8.800	88.750	3113	920	4033
5600-5800	"	131	550	22	6000	140	55	-	30	20	8	110	150	2	94.800	8.600	86.200	1983	600	2583
5600-5800	"	131	550	22	6000	140	55	-	30	20	8	110	150	2	94.800	7.500	87.300	1397	400	1797
5600-5800	"	131	500	20	6000	140	55	-	30	20	8	110	150	2	94.800	7.500	87.300	950	240	1200
5600-5800	"	131	500	20	6000	140	50	-	30	20	8	110	150	2	87.800	7.500	80.300	482	160	642
5600-5800	"	131	400	16	4800										96.000	8.000	88.000	6100	1800	7900